

la politique agressive et expansionniste d'Israël et qui détruit les principes essentiels de la Charte des Nations Unies ainsi que la paix et la sécurité de la région et du monde entier.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme docu-

ment officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

*Le représentant permanent
de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Haissam KELANI*

DOCUMENT S/11256*

**Lettre, en date du 9 avril 1974, adressée au Secrétaire général
par le représentant de la République arabe syrienne**

*[Original : français]
[9 avril 1974]*

En référence à la lettre que je vous ai adressée le 21 février 1974 [S/11227], par laquelle je vous communiquais le texte de la plainte, en date du 16 janvier 1974, présentée au Comité international de la Croix-Rouge par la mission permanente de la République arabe syrienne à Genève, et en référence également à la réponse du représentant permanent d'Israël, en date du 27 mars 1974 [S/11242], par laquelle vous étiez informé du fait que le Comité international de la Croix-Rouge n'avait pas transmis à Israël la plainte susmentionnée, ce qui a fait dire au représentant permanent d'Israël que la plainte syrienne n'avait pas été jugée suffisamment importante par ce comité pour être transmise aux autorités israéliennes, j'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre connaissance que le Comité international de la Croix-Rouge a

* Distribué également comme document de l'Assemblée générale sous la cote A/9512.

transmis au représentant israélien le texte de la plainte susmentionnée.

Le Comité international de la Croix-Rouge a informé la mission permanente de la République arabe syrienne que cette plainte n'avait pas été transmise juste après avoir été déposée, en raison d'une faute commise par la section de distribution du Comité international de la Croix-Rouge. Le Comité a présenté ses excuses à la mission permanente de la République arabe syrienne à Genève.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

*Le représentant permanent
de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Haissam KELANI*

DOCUMENT S/11257*

**Lettre, en date du 10 avril 1974, adressée au Secrétaire général
par le représentant d'Israël**

*[Original : anglais]
[10 avril 1974]*

Dans ma lettre du 2 avril 1974 [S/11249], j'ai appelé votre attention sur le fait que la Syrie poursuivait sans relâche ses attaques armées le long de la ligne du cessez-le-feu. D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer que depuis lors la Syrie a continué ses actes d'agression.

Entre le 2 et le 9 avril, la Syrie a lancé 65 attaques d'artillerie qui ont causé des pertes de vies humaines et, le 6 avril, elle a fait une incursion armée de l'autre côté de la ligne du cessez-le-feu, dans le secteur du mont Hermon.

Devant ces actes d'agression graves et incessants de la Syrie et devant l'incursion susmentionnée, les forces israéliennes ont riposté, comme à l'accoutumée, en état de légitime défense et sont intervenues pour préserver l'intégrité de la ligne du cessez-le-feu. Pour ce faire, et pour repousser l'unité syrienne qui avait traversé la ligne du cessez-le-feu, il s'est révélé nécessaire d'avoir recours également à l'aviation.

Les rapports des observateurs militaires de l'ONU, dont les postes et les patrouilles n'ont pas été épargnés par les attaquants syriens, continuent à faire état de cette campagne d'agression de la Syrie.

* Distribué également comme document de l'Assemblée générale sous la cote A/9513.

Contrairement aux allégations sans fondement contenues dans les lettres qui vous sont adressées par le représentant permanent de la Syrie, et qui sont de vaines tentatives visant à détourner l'attention de l'agression syrienne, les dirigeants syriens, dans leurs déclarations officielles, n'hésitent pas à reconnaître la culpabilité de la Syrie.

Le 7 avril, le président Assad a déclaré : "Nous continuerons à combattre par tous les moyens dont nous disposons."

Fawzi El-Kayali, l'un des dirigeants du "Front national" syrien, a déclaré le même jour :

"Nos forces armées ont pris l'initiative, en notre nom et au nom de tous les Arabes, de recréer l'esprit d'octobre par le feu et par l'acier. Nous combattons pendant que d'autres discutent."

Aujourd'hui, 10 avril, les forces armées syriennes ont continué leurs attaques d'artillerie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

*Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Yosef TEKOAH*